

Lomé, le 22 Mars 2021

**Objet : position des organisations de la société civile vis-à-vis de l'affaire
"petrolegate" au Togo.**

Mesdames/Messieurs,

Les organisations de la société civile togolaise viennent, par la présente, porter à votre connaissance, leur position vis-à-vis de l'affaire dite de "*petrolegate*", qui a connu une nouvelle évolution avec le rapport d'audit de l'Inspection Générale des Finances (IGF) du Ministère de l'Économie et des Finances, et le mutisme des autorités gouvernementales face à leurs obligations de contrôler et de veiller à la bonne gestion des biens de l'État en général, et des finances publiques en particulier.

Eu égard à ce constat, la société civile se trouve dans l'impérieux devoir d'interpeller les partenaires du Togo en matière de gouvernance, notamment la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI), le Fonds Mondial (FM), et l'Union Européenne (UE), afin qu'ils ne soient pas complices des détournements de deniers publics qui maintiennent la grande majorité des populations togolaises dans la misère et l'extrême pauvreté, en outre très confrontées aux conséquences de la vie chère déjà palpables, qu'a engendrée la crise sanitaire de la Covid-19, alors qu'une petite minorité vit, elle, dans une opulence indescriptible.

En considérant cette triste réalité qui dure encore trop, douze (12) organisations de la société civile togolaise viennent attirer l'attention des institutions de *Bretton Woods* et les inviter à activer les mécanismes coercitifs, qui sont à leur portée, afin de faire cesser la gabegie systématique et la mauvaise gouvernance qui culminent avec les détournements des deniers publics, la concussion, la corruption et infractions assimilées à la corruption, le trafic d'influence, d'abus de fonctions, les prises illégales d'intérêts, les enrichissements illicites et sans cause ; ce qui ne fait qu'accroître, inutilement, les dettes intérieure et extérieure du Togo, que les citoyens sont contraints de payer, alors qu'ils ne bénéficient pas des retombées des innombrables prêts consentis.

Et si les institutions financières internationales ne peuvent pas œuvrer pour la gouvernance, elles doivent tout de même s'abstenir de contribuer à faire saigner les populations, car l'augmentation des taxes et tarifs, que supportent difficilement ces populations, est justement destinée au remboursement de ces prêts et assistances. Il paraît tout de même curieux de voir les institutions internationales débiter des sommes colossales au profit d'un pays où la justice est incapable d'interpeller des personnes qui commettent régulièrement des "*crimes en col blanc*", des "*white-collar crime*".

Aussi longtemps que la gouvernance restera comme telle, et qu'aucun effort ne sera fait vers un État où les règles de l'orthodoxie financière et la gestion rigoureuse des richesses nationales et des biens publics sont respectées ; où toutes les institutions fonctionnent correctement, avec une gouvernance responsable qui rend compte et qui s'assure que les fonds mis à la disposition des premières autorités sont utilisés dans l'intérêt de l'État, du

peuple, et non pour les intérêts de ces leaders seulement ; où un système est institué qui permette une diversité, qui permette au peuple de s'exprimer librement et qui contribue à faire ancrer la volonté du peuple et les intérêts du public conformément aux principes de démocratie, d'État de droit, avec, pour soubassement, une gestion alternée du pouvoir politique au sommet de l'appareil étatique, faut-il le relever et le rappeler avec insistance d'ailleurs, tous les efforts des institutions et partenaires en développement seront purement et simplement voués à l'échec, au regard du bien-être et de l'épanouissement des populations dans l'intérêt de qui ces prêts sont censés être consentis.

En somme, les institutions de *Bretton Woods* et les partenaires en développement jouent toute leur crédibilité au Togo dans la suite qu'elles donneront dans les nombreuses affaires de détournements des biens publics au Togo, ainsi que les bradages des secteurs clefs de l'économie togolaise à des fins personnelles et personnifiées.

Dans cette attente, recevez, Mesdames/Messieurs, l'expression de notre distinguée considération.

Pour les organisations signataires,

Le Président de l'Association des
Victimes de la Torture au Togo (ASVITTO),

M. Monzolouwè B. E. ATCHOLI KAO

PJ : deux (02)

- 1. *Rapport d'audit de l'Inspection Générale des Finances du Ministère de l'Économie des Finances,***
- 2. *Déclaration liminaire de la conférence de presse des 12 organisations de la société civile du 17 Mars 2021.***